

REUNION PUBLIQUE

Stop aux incivilités, place au civisme !

JEUDI 6 FEVRIER 2025, LYCEE CARNOT

Sommaire



1. Introduction

Hélène Jacquemont, conseillère de Paris, en charge du Conseil de Quartier Courcelles-Wagram

Christophe Ledran, Adjoint au Maire, en charge du Conseil de Quartier Pereire-Malesherbes



2. Présentation du *Passeport du civisme*

Géraldine Rouah, Adjointe au Maire, en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur



3. Présentation des dispositifs d'engagement citoyen

Atanase Perifan, adjoint au Maire, en charge de la mobilisation solidaire



4. Présentation des actions des services de la Propreté et de l'Eau



5. Présentation des actions de la Police Municipale



1. Introduction

Hélène Jacquemont, conseillère de Paris, en charge du Conseil de Quartier Courcelles-Wagram

Christophe Ledran, Adjoint au Maire, en charge du Conseil de Quartier Pereire-Malesherbes



2. Présentation du *Passeport du civisme*

Géraldine Rouah, Adjointe au Maire, en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur



2. Présentation du *Passeport du civisme*





2. Présentation du *Passeport du civisme*

Charte du Passeport du Civisme



Article 1^{er} - Éligibilité des écoles

Les écoles sont éligibles au label « École Civique » dès lors qu'elles s'engagent à réaliser au moins une mission par « thème ».

Article 2 - Élèves concernés

Le Passeport du Civisme est principalement destiné aux élèves de CM1 et CM2, avec possibilité d'adaptation selon les situations.

Article 3 - Piliers du Passeport

Le programme se compose de cinq piliers fondamentaux, aussi appelé "thème" :

- ▶ Mémoire
- ▶ Solidarité/Lien intergénérationnel
 - ▶ Histoire/Patrimoine
 - ▶ Protection des citoyens
 - ▶ Préservation de l'environnement

Article 4 - Actions et missions

Chaque pilier implique une ou plusieurs actions, pouvant être individuelles (réalisées pendant le temps libre de l'élève) ou collectives (effectuées en classe ou pendant le temps périscolaire).

Article 5 - Réseau d'écoles labellisées

Les écoles labellisées auront l'opportunité d'établir des correspondances et projets conjoints avec d'autres écoles labellisées de différentes communes.

Article 6 - Validation et reconnaissance des Missions

À l'issue de chaque mission, les tampons de validation sont apposés par le directeur d'école, l'enseignant ou le REV.

Les élèves seront récompensés par des médailles selon le nombre de missions complétées :

- Plus de 7 missions : Médaille d'Or
- Entre 7 et 10 missions : Médaille d'Argent
- Au moins 7 missions : Médaille de Bronze

Le Maire ou son adjoint assurent la pose des tampons dès que cela est possible.

Article 7 - Conservation des Passeports

Les passeports sont conservés à la loge de l'école.

Article 8 - Cérémonie de Clôture

Les écoles s'engagent à participer à la cérémonie annuelle de remise des médailles qui a lieu en fin d'année scolaire.

Fait à Paris, 17^e arrondissement, le 10 janvier 2025

<i>Signature du Maire, Geoffroy Boulard</i>	<i>Signature de la Directrice ou du Directeur de l'école</i>
	<i>Signature du ou de la REV</i>



3. Présentation des dispositifs d'engagement citoyen

Atanase Perifan, adjoint au Maire, en charge de la mobilisation solidaire



3. Présentation des dispositifs d'engagement citoyen

L'objectif de l'Heure Civique est de créer une dynamique de mobilisation citoyenne et solidaire.

Cette démarche expérimentale est portée de manière opérationnelle par les mairies et vise à **proposer à chaque habitant de donner une heure par mois pour une action de solidarité citoyenne.**

Ce dispositif socialement innovant est testé avec succès depuis 2 ans : 200 mairies sont déjà engagées, 20.000 habitants se sont déjà portés volontaires.

Quelques exemples d'actions proposées par les volontaires de l'heure civique :

- Les repas de la solidarité.
- Ramassage de déchets dans un quartier.
- Ateliers numériques séniors.



Vous souhaitez donner de votre temps pour des opérations solidaires dans votre quartier ?

Rendez vous sur : lheurecivique17.fr





3. Présentation des dispositifs d'engagement citoyen



Reportage Heure Civique France 2 - CD29 Finistère, Pleyben.





4. Présentation des actions du service de la Propreté et de l'Eau



01

Gestion des déchets et propreté à Paris



L'espace public en évolution

Quelques chiffres

Une fréquentation massive

2,2 millions d'habitants

1,2 millions de visiteurs quotidiens

32 millions de touristes par an

Augmentation des personnes à la rue

Une très forte densité

La ville la plus dense des grandes capitales européennes

20 587 habitants par km²

L'espace public viaire parisien

2 900 km de trottoirs soit 9 km²

1 600 km de voies soit 17 km² de chaussées

36 hectares de voies piétonnes

30 000 corbeilles de rue

De nombreux sites touristiques à très forte fréquentation estivale.

Des usages de l'espace public en évolution

Une fréquentation qui augmente et des usages qui évoluent et génèrent de plus en plus de salissures



+ d'activités nocturnes



+ de prises de repas hors domicile

La propreté de l'espace public est une priorité pour la Mairie de Paris.



Le service technique de la propreté de Paris

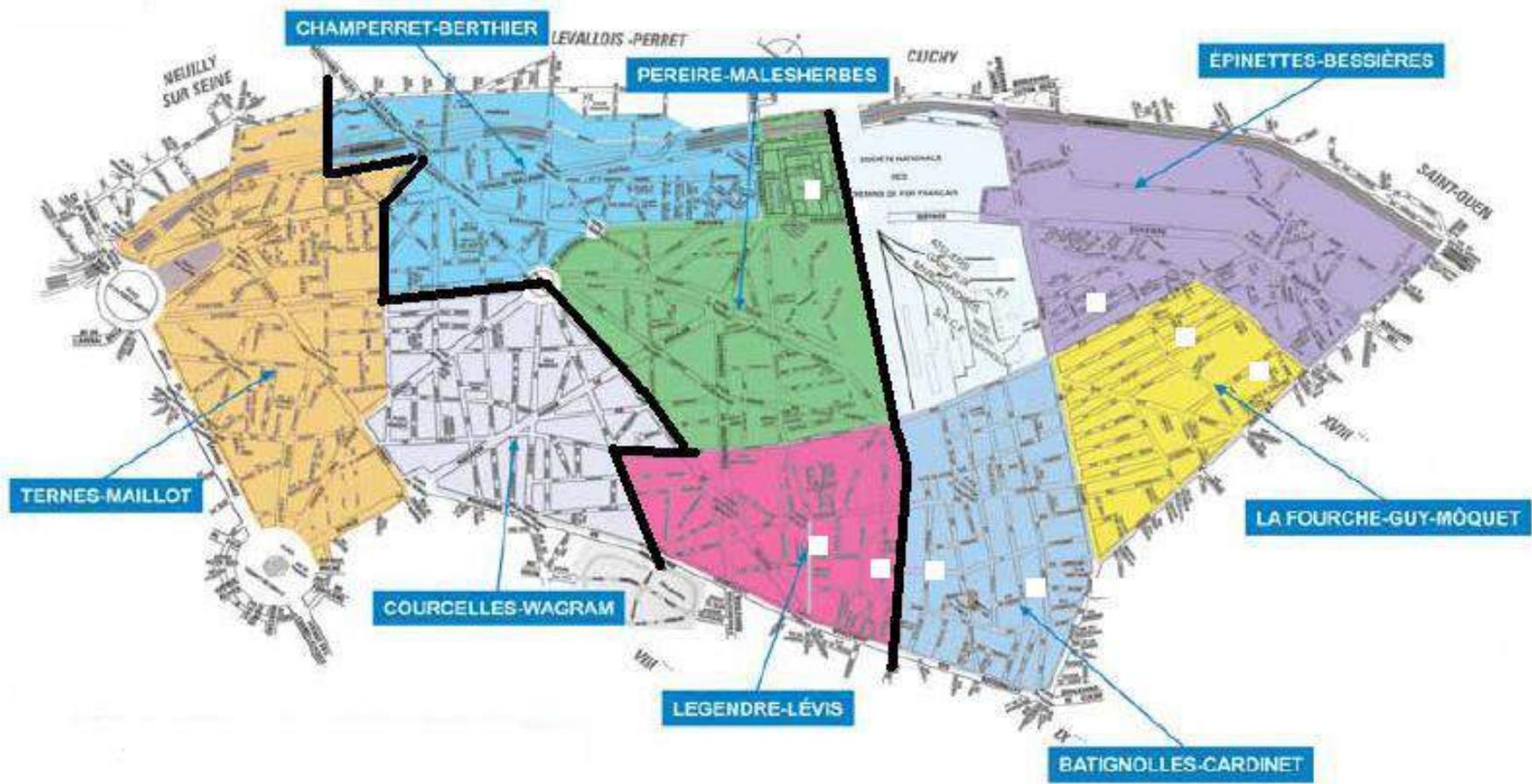
7 jours sur 7

364 jours sur 365

24h/24

360 éboueurs sur le 17ème





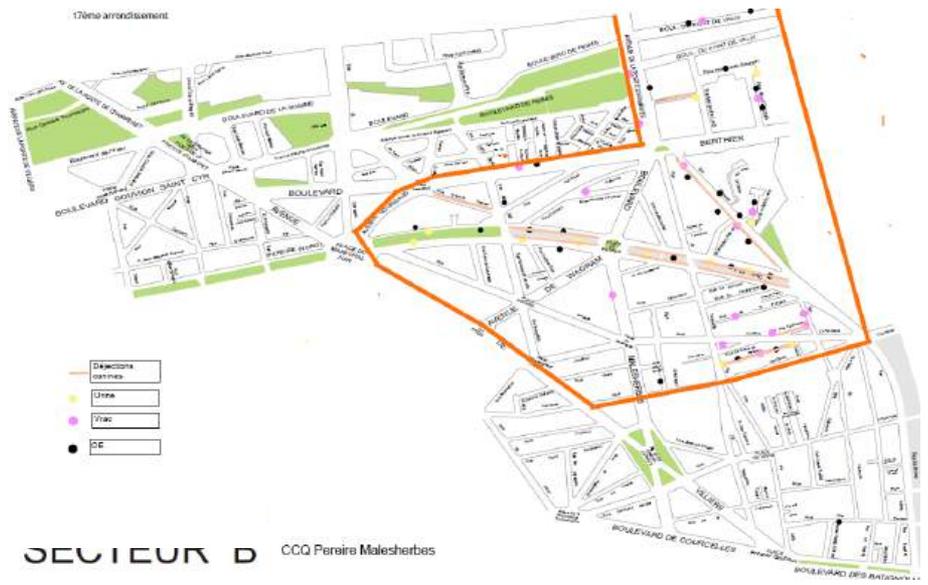
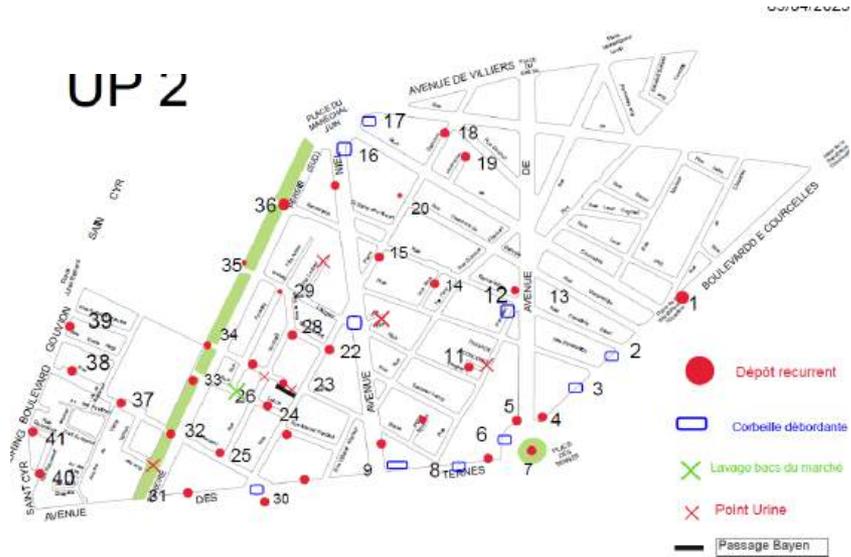
02

Les incivilités les plus constatées

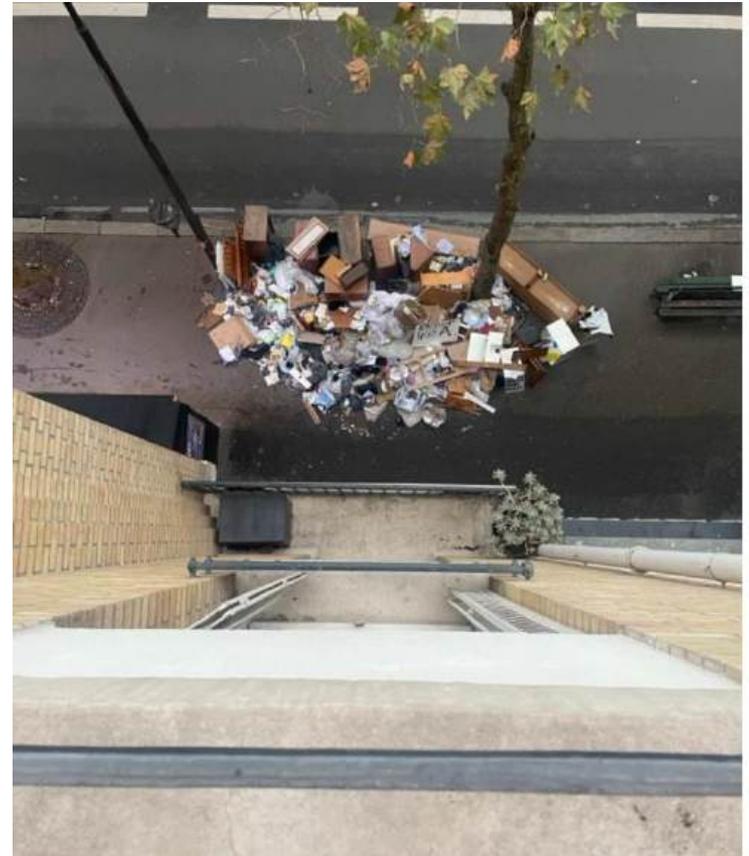


Les points noirs des quartiers

UP 2



Les dépôts sauvages



L'enlèvement des encombrants

Il est interdit d'abandonner les objets/meubles/électroménagers sur la voie publique sous peine d'une amende de 135 à 750 €.

L'enlèvement des encombrants est gratuit.

Il existe deux dispositifs réservés aux particuliers parisiens



1. Le gros électroménager est collecté à domicile gratuitement par notre partenaire Ecosystem.

Cette solution **préserve l'environnement** en évitant leur dégradation sur le trottoir. Ces appareils seront recyclés ou **donnés à des structures sociales et solidaires**, partenaires d'Ecosystem qui leur offriront **une seconde vie**.

[Prendre rendez vous sur le site jedonnemonelectromenager.fr](http://jedonnemonelectromenager.fr)

2. Les encombrants autres que le gros électroménager sont collectés sur le trottoir en bas de chez vous par les services propreté de la ville de Paris (dépôt de 3m³ maximum) - Prendre RDV ici : [Encombrants](https://teleservices.paris.fr/ramen/) ou <https://teleservices.paris.fr/ramen/>
Ce service ne concerne ni les déchets dangereux (peinture, solvant...), ni certains déchets spécifiques (déchets de chantier / gravats, batteries, pneus...), ni les cartons.

Avant d'effectuer votre demande d'enlèvement d'encombrants :

Si votre objet est en bon état, vous pouvez également lui donner une seconde vie (vente, réparation, don) via les ressourceries et recycleries parisiennes.

17^{ème} arrondissement : ressourcerie des Batignolles



Collecte en apport volontaire

Tri'mobile : petits encombrants, petit électro-ménager, déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants...)



Adresses	Jours	Horaires
Place de Lévis	2ème et 4ème mardis du mois	13h30 - 16h30
Angle Pereire / avenue des Ternes	1er et 3ème mercredis du mois	9h - 11h30
Place Richard Baret	4ème jeudi du mois	13h30 - 16h30
Rue Cardinet le long du square Martin Luther King	1er et 3ème samedis du mois	09h - 13h
Métro Guy Môquet (angle Bd Saint Ouen et rue Legendre)	2ème vendredi du mois	9h - 11h30
Place Françoise Dorin - ZAC des Batignolles	4ème vendredi du mois	9h - 11h30

Présence REMO		
1er samedi du mois	Cardinet/MLK	09h - 13h
2ème mardi du mois	Place de Lévis	13h30 - 16h30
3ème mercredi du mois	Angle Pereire / Ternes	9h - 11h30
4ème jeudi du mois	Place Richard Baret	13h30 - 16h30



LE TRIMOBILE

REMO S'ASSOCIE AU TRIMOBILE POUR COLLECTER VOS OBJETS




DÉPOSEZ À CÔTÉ DE CHEZ VOUS :
TEXTILE, OBJETS, JOUETS

VOS OBJETS PEUVENT RESSERVIR

REMO c'est la Ressourcerie des Batignolles en bus de chez vous

DÉPOSEZ les objets en bon état qui ne vous servent plus et qui pourront être réemployés

Le Trimobile collectera quant à lui les objets non fonctionnels et petits encombrants pour qu'ils soient recyclés !

PARTICIPEZ à des ateliers récup' ludiques et créatifs organisés par REMO !

DE 9H À 12H30

PROCHAINES DATES :

Pont Cardinet - Samedi 19 novembre
Pl. Richard Baret - Mercredi 23 novembre
Pont Cardinet - Samedi 3 décembre
Place Lévis - Mardi 15 décembre







LA RESSOURCE MOBILE DES BATIGNOLLES



Des dépôts sauvages saisonniers : les sapins de Noël !

Le 17^{ème} arrondissement dispose de deux enclos pour déposer les sapins où ils sont découpés et recyclés – Porte d'Asnières et Place Charles Fillon.

Nous avons cette année créé 3 espaces pour apport volontaire :

- Place du Général Catroux
- Rue Guersant / Bd Pereire
- Avenue de la Grande Armée

Malgré cela, au 26/1/25, les équipes de propreté ont collecté près de 7000 sapins abandonnés sur l'espace public.

Risques : Incendies, accessibilité, autres dépôts...



Le non-respect des horaires de sortie des bacs

Les plans de collecte prévoient le ramassage des déchets par secteur et par voie.

La collecte est assurée soit en 1^{ère} tranche, c'est-à-dire de entre 6h00 et 9h00, soit en 2^{ème} tranche, c'est-à-dire entre 9h00 et 12h00. Les bacs doivent être sortis 1 heure avant et rentrés 15 mn après.

La collecte des ordures ménagères s'effectue chaque jour, celle des multi-matériaux trois fois par semaine depuis septembre 2022. Elle est réalisée par les agents municipaux.

La collecte du verre est assurée une fois par semaine par un prestataire.

Dans vos quartiers

CCQ Courcelles / Wagram : lundi après-midi

CCQ Pereire / Malherbes : vendredi après-midi

Un bac sorti trop tôt ou rentré tardivement entraîne :

- La possibilité qu'il reçoive d'autres détritrus
- La possibilité qu'il soit fouillé
- La réduction de la circulation sur l'espace public, problématique pour tous et particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.



Constat à
19h30



Les incivilités « classiques »

Déjections canines, mégots (350 tonnes/an), pratiques festives polluantes ...



Pour les traiter au quotidien :

- Un plan de propreté défini par quartier et rue et l'intervention de prestataires spécifiques
- La mise à disposition d'équipements (cendriers, sanisettes, etc...)
- Des équipes d'Urgence Propreté en après-midi
- Les signalements « Dans Ma Rue »
- Le partenariat avec la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (agents assermentés pour verbaliser)
- Les actions de sensibilisation (campagnes de communication, conseils dispensés sur le terrain, dans les écoles, nettoyages participatifs, etc.).



Pour nous aider... DansMaRue

« DansMaRue », une appli pour mettre le doigt sur ce qui ne va pas !!

et nous aider... à vous aider !

L'application mobile est téléchargeable gratuitement sur Play Store (pour Android) et sur l'App Store (pour iPhone)

Vous pouvez également signaler sur le site paris.fr:

<https://teleservices.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue>





5. Présentation des actions de la Police Municipale





Présentation de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention

Réunion conseils de quartier Pereire-Malesherbes et Courcelles-Wagram du
06 / 02 / 2025

Les missions de la police municipale parisienne

La police municipale est une **police de proximité, au service des parisiens, chargée de faire respecter les règles de la vie quotidienne** qui sont au cœur des préoccupations des parisiennes et des parisiens.

Elle intervient **24H/24 et 7 jours sur 7 au plus près des habitants. Elle est joignable via le 3975 24H/24, 7j/7.**

Elle effectue ses missions principalement à pied et en VTT. Les agents disposent d'une bombe lacrymogène et d'un bâton de défense. Ils seront équipés à terme d'une caméra-piéton.

Les missions de la PM vont tenir compte des remontées de terrain des parisiens sur son action et sur les difficultés rencontrées dans leur quartier. Elles seront analysées régulièrement par l'observatoire de la tranquillité publique et orienteront l'action de la police municipale, dans un souci d'efficacité et de proximité.

Les missions de la police municipale parisienne

Les missions de la police municipale s'organisent autour de trois piliers :

1 - La sécurisation : présence renforcée et visible dans l'espace public. Accentuation de la présence des agents en soirée et le week-end ;

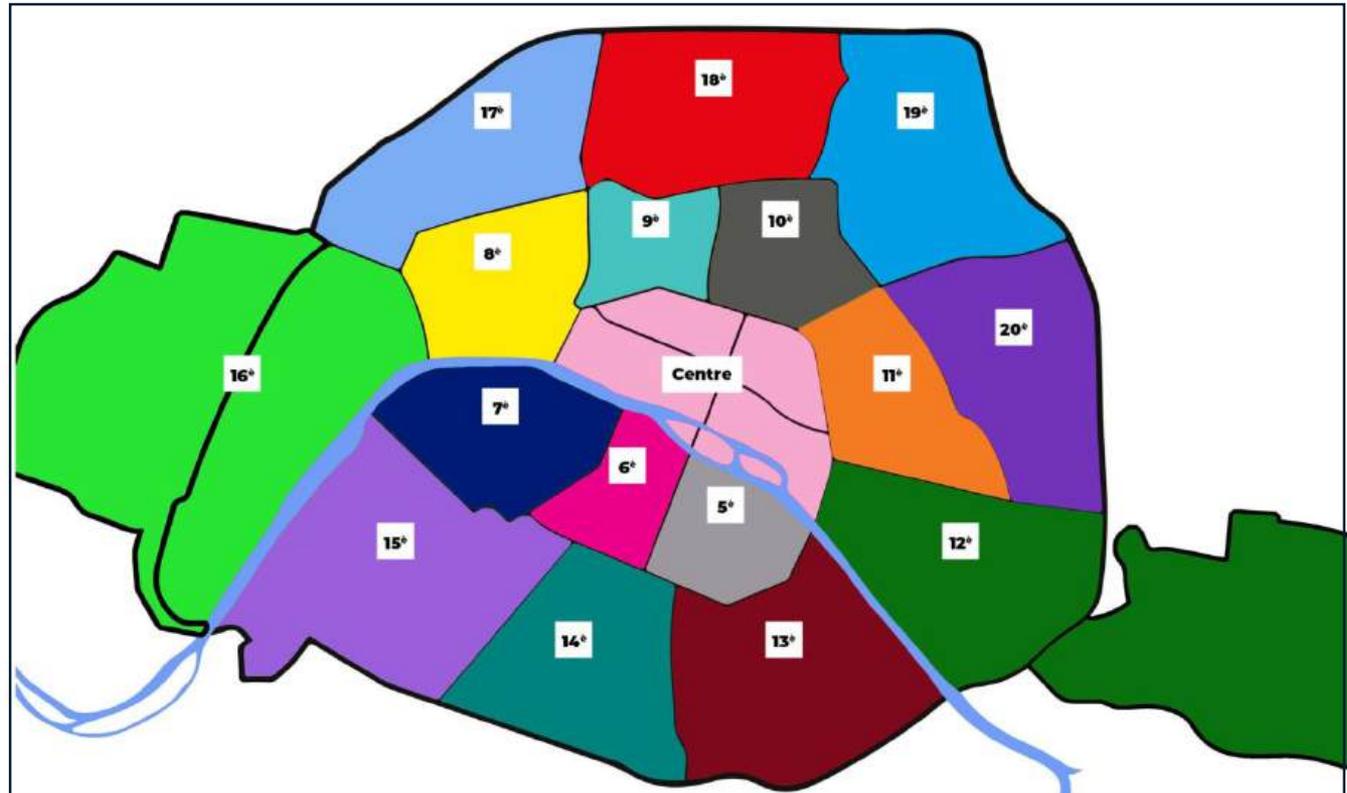
2 - La sanction : verbalisation des incivilités et de certaines infractions routières grâce à l'extension et à l'harmonisation des pouvoirs de verbalisation des agents qui sont agents de police judiciaire adjoint (APJA) ;

3 - La prévention et l'assistance aux personnes vulnérables.

Les missions de la police municipale parisienne

La territorialisation

17 divisions territoriales de police municipale et de prévention sont créées dans chaque arrondissement, auprès des maires d'arrondissement.



Les missions de la police municipale parisienne

- Des **divisions d'appui** (jour, soirée et nuit) , **ayant compétence sur l'ensemble du territoire parisien**, viennent renforcer l'action des divisions territoriales. Elles interviennent dans le domaine de la lutte contre les incivilités et en matière de régulation des déplacements et de contrôle du stationnement gênant
- Elles permettent de répondre à des situations d'urgence sur l'ensemble du territoire parisien.
- Elles participent à la sécurisation des événements sensibles.

Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 1: SECURISER LES PARISIENNES ET LES PARISIENS

- ▶ Assurer la tranquillité des Parisiennes et des Parisiens aux heures utiles
- ▶ Réaffirmer l'engagement de la police municipale dans l'assistance aux publics vulnérables
- ▶ Prévenir les conduites à risque chez les jeunes



Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 2: AMELIORER LA PROTECTION ROUTIERE POUR GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS

- ▶ Protéger les piétons
- ▶ Sécuriser le développement de la pratique du vélo
- ▶ Veiller au respect des règles de stationnement et de circulation



Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 3: ACCOMPAGNER PARIS VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA PROTECTION DU VIVANT

- ▶ **Veiller à la propreté et à la salubrité dans l'espace public**
- ▶ **Intensifier la lutte contre la pollution sonore et atmosphérique**
- ▶ **Amplifier la surveillance des espaces verts**
- ▶ **Favoriser le respect du bien-être animal**



Les missions de la police municipale parisienne

Le détail des missions de la police municipale parisienne

AXE 4: APAISER L'ESPACE PUBLIC

- ▶ Faire respecter le règlement des étalages et des terrasses
- ▶ Accentuer la régulation des secteurs festifs et touristiques
- ▶ Encadrer et sécuriser les événements parisiens ou locaux
- ▶ Assister les publics vulnérables et fragilisés,



Les missions de la police municipale parisienne

La Police Municipale à Paris ce n'est pas :

- **lutter contre le trafic de stupéfiants, la criminalité organisée, la grande délinquance ;**
- **Intervenir pour des délits ou des crimes ;**
- **lutter contre la petite et moyenne délinquance ;**
- **protéger la ville contre la menace extérieure et le terrorisme.**

La police municipale travaille aux côtés de la police nationale, mais ne la remplace pas.

La police nationale reste la police d'intervention que les Parisiens contactent lorsqu'ils rencontrent une menace pour leur sécurité. Elle est joignable au 17.

Merci de votre attention

